

Plainte avec constitution de partie civile

Attention : La plainte avec constitution de partie civile doit être adressée au doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance du lieu de commission de l'infraction, et n'est possible que s'il s'agit d'un crime ou d'un délit.

Vos nom et prénoms
Votre adresse
Code postal, ville

À Monsieur le doyen des juges d'instruction
Près du Tribunal de Grande Instance de (*circonscription compétente*)
Adresse du tribunal
Code postal, Ville

Monsieur le doyen,

Je soussigné (*nom, prénoms*), demeurant (*adresse*), et exerçant la profession de (*profession*), ai l'honneur de porter plainte contre (*indiquer l'identité complète de l'auteur de l'infraction si elle est connue, sinon indiquer « contre X »*) pour... (*donner la qualification exacte de l'infraction et l'article du code pénal visé*) et pour tout autre délit pouvant apparaître au cours de l'instruction.

En effet, le (*date de l'infraction*) à (*lieu de l'infraction*).....

- *décrire le déroulement des faits,*
- *indiquer l'existence ou non de témoins,*
- *préciser les préjudices subis (moral et matériel : blessures, arrêt de travail, perte de revenus, etc.)*
- *faire une estimation chiffrée des dommages et intérêts demandés en conséquence*

Joignant à cette plainte copie de tous les justificatifs vous permettant d'évaluer mon préjudice global à sa juste valeur, je me constitue d'ores et déjà partie civile et offre de consigner la somme que vous fixerez.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le doyen des juges d'instruction, l'expression de ma plus haute considération.

Fait à (*ville*), le (*date*)

Signature.

P.J : copie de tous les documents utiles pour évaluer le préjudice (certificats médicaux, arrêts de travail...)